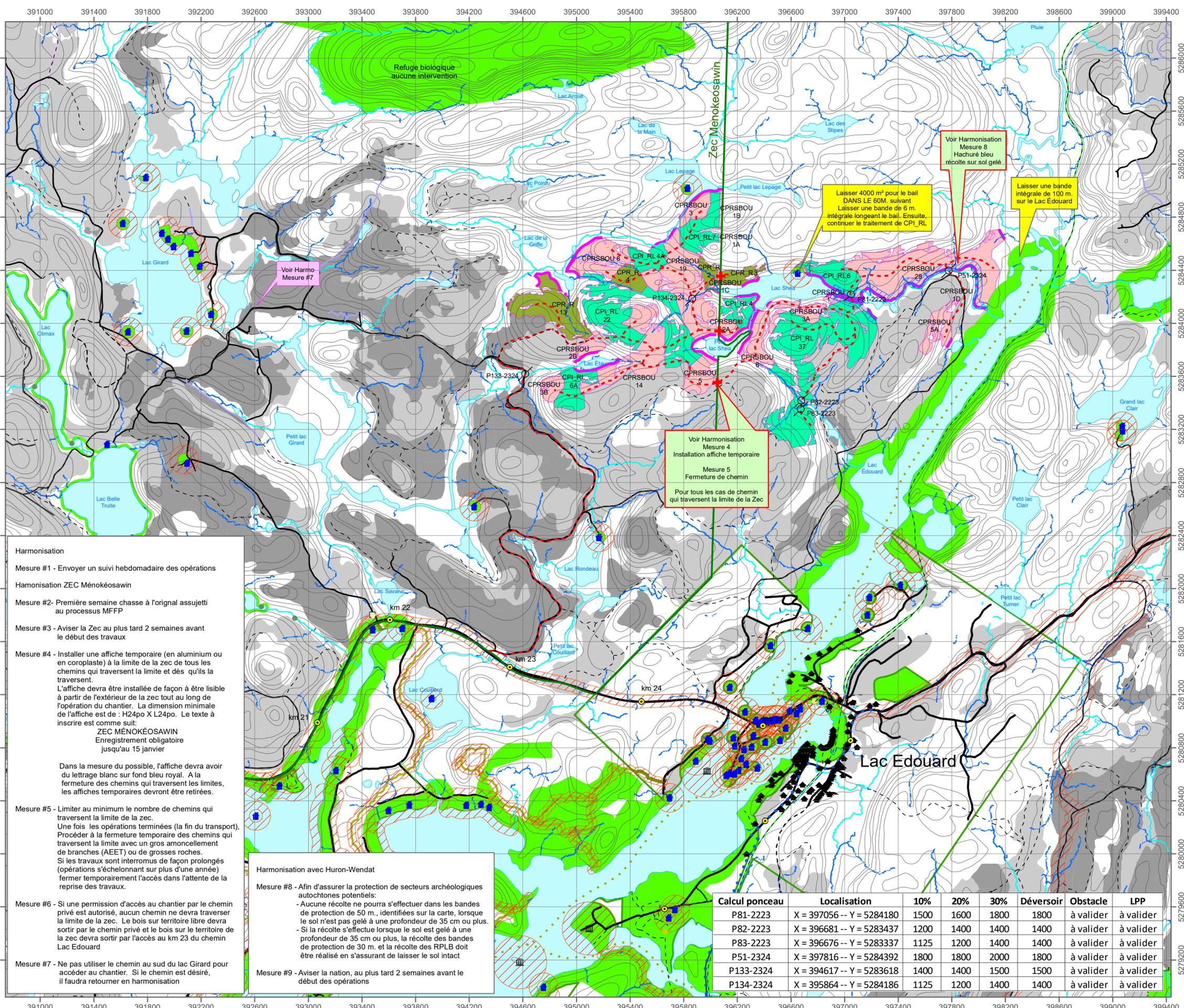


LÉGENDE

- Chemins existants Classe 1
- Chemins existants Classe 3
- Chemins existants Classe 4
- Chemins existants gravelés
- Chemins existants Hiver
- Chemins existants non classés
- Chemin de fer
- Lac
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau potentiel Lidar
- Courbe de niveau
- Dénudé humide, aulnaie
- Gravière potentielle
- Gravière ouverte
- Coupe précédente
- Ponceaux prévus
- planif. chemin été
- planif. chemin hiver
- planif. débusquage
- séparateur de secteur
- CPRS
- CPRSBOU
- CPR_R
- CPI_SR
- CPPTM
- CPI-CP
- CPI_RL COS
- CPI_RL
- RPLB500
- traitement barré rouge signifie non autorisé
- Camp de trappe, Abri sommaire
- Camping rustique, aménagé ou semi-aménagé
- Site de restauration ou d'hébergement
- Site archéologique
- Site d'observation
- Site de villégiature
- Site de descente de mise à l'eau
- Terrain sous bail
- Pépinière, arboretum, peuplement semencier
- Sentier de motoneige, VTT
- Sentier de randonnée
- ligne transport énergie
- Corridor routier et zone restriction
- Limite Pourvoirie et Zec
- Refuge biologique, Aire protégée



Harmonisation

Mesure #1 - Envoyer un suivi hebdomadaire des opérations

Harmonisation ZEC Ménokéosawin

Mesure #2- Première semaine chasse à l'original assujéti au processus MFFP

Mesure #3 - Aviser la Zec au plus tard 2 semaines avant le début des travaux

Mesure #4 - Installer une affiche temporaire (en aluminium ou en coroplaste) à la limite de la zec de tous les chemins qui traversent la limite et dès qu'ils la traversent. L'affiche devra être installée de façon à être lisible à partir de l'extérieur de la zec tout au long de l'opération du chantier. La dimension minimale de l'affiche est de : H24po X L24po. Le texte à inscrire est comme suit:
ZEC MÉNOKÉOSAWIN
Enregistrement obligatoire jusqu'au 15 janvier

Dans la mesure du possible, l'affiche devra avoir du lettrage blanc sur fond bleu royal. A la fermeture des chemins qui traversent les limites, les affiches temporaires devront être retirées.

Mesure #5 - Limiter au minimum le nombre de chemins qui traversent la limite de la zec. Une fois les opérations terminées (la fin du transport), Procéder à la fermeture temporaire des chemins qui traversent la limite avec un gros amoncellement de branches (AETT) ou de grosses roches. Si les travaux sont interrompus de façon prolongés (opérations s'échelonnant sur plus d'une année) fermer temporairement l'accès dans l'attente de la reprise des travaux.

Mesure #6 - Si une permission d'accès au chantier par le chemin privé est autorisé, aucun chemin ne devra traverser la limite de la zec. Le bois sur territoire libre devra sortir par le chemin privé et le bois sur le territoire de la zec devra sortir par l'accès au km 23 du chemin Lac Edouard

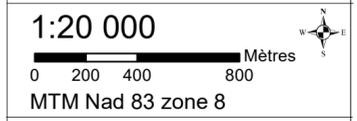
Mesure #7 - Ne pas utiliser le chemin au sud du lac Girard pour accéder au chantier. Si le chemin est désiré, il faudra retourner en harmonisation

Harmonisation avec Huron-Wendat

Mesure #8 - Afin d'assurer la protection de secteurs archéologiques autochtones potentiels:
- Aucune récolte ne pourra s'effectuer dans les bandes de protection de 50 m., identifiées sur la carte, lorsque le sol n'est pas gelé à une profondeur de 35 cm ou plus.
- Si la récolte s'effectue lorsque le sol est gelé à une profondeur de 35 cm ou plus, la récolte des bandes de protection de 30 m. et la récolte des RPLB doit être réalisée en s'assurant de laisser le sol intact

Mesure #9 - Aviser la nation, au plus tard 2 semaines avant le début des opérations

Calcul ponceau	Localisation	10%	20%	30%	Déversoir	Obstacle	LPP
P81-2223	X = 397056 -- Y = 5284180	1500	1600	1800	1800	à valider	à valider
P82-2223	X = 396681 -- Y = 5283437	1200	1400	1400	1400	à valider	à valider
P83-2223	X = 396676 -- Y = 5283337	1125	1200	1400	1400	à valider	à valider
P51-2324	X = 397816 -- Y = 5284392	1800	1800	2000	1800	à valider	à valider
P133-2324	X = 394617 -- Y = 5283618	1400	1400	1500	1500	à valider	à valider
P134-2324	X = 395864 -- Y = 5284186	1125	1200	1400	1400	à valider	à valider



Feuilles: 31P09NO
Date: 18 septembre 2023
PLAN: vente BMMB Juillet 2022
Réalisé par: *Nathalie Côté*
Autorisé par:
Date autorisé: